

Délibération n°	Examinée le	OBJET	Décision	Nbr pages
2026D07	20/03/26	Création des postes d'adjoints		1
2026D08	20/03/26	Délégations consenties au maire par le conseil municipal		
2026D09	20/03/26	Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints		2
2026D10	20/03/26	Désignation des représentants au SIRS		
2026D11	20/03/26	Déclassement de la parcelle H 492		
2026D12	20/03/26	Désignation du représentant au SE60		
2026D13	20/03/26	Désignation des représentants à la société publique locale INGE'OISE		

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la **liste des délibérations**, examinées par le conseil municipal, est affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

Conformément à l'article L.2121-26 modifié du CGCT, les délibérations sont disponibles en mairie aux heures d'ouvertures.